

L'Elysée envoie à Péresse un faire-part de décret

VALÉRIE PÉRESSE est sortie de l'Elysée, le 13 février, avec des larmes plein les yeux. Après le Conseil des ministres, elle avait été retenue par Claude Guéant, le secrétaire général de l'Elysée, pour faire le point, au côté de Xavier Darcos, sur la révolte des enseignants-chercheurs. L'entretien n'a pas été des plus amènes pour Péresse, qui s'était évertuée, la semaine dernière, à tenter de sauver son décret sur le statut des chercheurs. Guéant a reproché à la ministre de l'Enseignement supérieur d'être un peu trop obnubilée par la primaire des élections régionales d'Ile-de-France qui doit l'opposer, du 16 au 22 mars, à Roger Karoutchi.

« Si les militants votent dans ce climat, je suis foutue, a reconnu Péresse. Mais si je recule (sur le décret), je suis aussi foutue. »

Le secrétaire général de l'Elysée a rétorqué que, pour le chef de l'Etat, le décret incriminé était « mort » et que la primaire en

question était anecdotique au regard de l'enjeu actuel.

Guéant. « On essaie partout d'éteindre l'incendie et toi tu le rallumes.

Péresse. – Le Président lui aussi avait allumé un incendie en provoquant les cher-



cheurs (le 22 janvier à l'Elysée, Sarko avait stigmatisé "l'immobilisme et le conservatisme" de la recherche et ricané à propos d'"un système génial, celui qui agit est en même temps celui qui s'évalue", faisant mine

d'ignorer que les chercheurs sont évalués à chaque étape de leur carrière par une commission d'universitaires).

Guéant. – Pour le moment, le problème, ce n'est pas le Président, c'est toi ! »

Très affectée, Péresse se précipite alors à Matignon, où elle réclame l'arbitrage de Fillon. « Pas question », lui répond le Premier ministre (et ex-détenteur du portefeuille des Universités), qui lui enjoint de rendre les armes. Pour couronner sa fête, l'Elysée publie, dans la soirée, un communiqué indiquant que Péresse va « explorer de nouvelles pistes pour l'évaluation des enseignants-chercheurs et l'organisation de leurs services ». Fermez le ban.

Le lâchage le plus cruel pour Valérie Péresse vient de la Conférence des présidents d'université (CPU), qui l'avait jusque-là fermement appuyée. Dans un communiqué publié le 11 février, la CPU appelle à « remettre sur le chantier le projet » et à « rétablir les

[900] postes supprimés ». Ces patrons de fac apprécient pourtant beaucoup la loi qui décuple leur pouvoir et ils avaient salué l'augmentation annoncée du budget, soit, sur le papier, 1,8 milliard de plus par an pour l'université et la recherche.

Mais, il y a un mois, l'attribution de leur « dotation budgétaire de fonctionnement » annuelle en a déçu plus d'un. Si l'enveloppe allouée à certains a grossi de 15 %, voire de 20 %, d'autres (comme la fac d'Orsay), qui attendaient un pactole, n'auront pas assez pour régler les dépenses les plus urgentes (locaux, chauffage, paiement de vacataires). A la même époque, ces présidents ont appris que le bonus de 800 millions attribué à la recherche était rogné de moitié par la « loi de finances rectificative ».

Le plus frappant est que la revalorisation (de 10 à 20 %) des débuts de carrière des enseignants n'a eu aucun effet calmant sur leur colère. Les ingrats.